

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 18 juillet 2022

Date de l'annonce publique : 08/07/2022

Date de la convocation des conseillers : 08/07/2022

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	0	
Procuration	CARELLI, conseillère (procuration donnée à la conseillère BALLMANN).	
Absences	CARELLI, conseillère ; KLINSKI, conseillère.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	11
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	1
Référence	CC.2022-07-18 - 6.02	
Point de l'ordre du jour	6.02	
Objet	Budget 2022 - Modification budgétaire (Modification H - Alimentation de l'article 3/810/615242/99001)	

Le conseil communal,

Considérant que le collège échevinal propose d'apporter la modification suivante au budget de l'exercice 2022 :

Article	Libellé	Modification
3/810/615242/99001	Frais divers de fonctionnement Kultur am Klouschtergaart	+60.000,00

Considérant que l'alimentation de l'article à créer est proposée pour pouvoir procéder aux paiements relatifs aux frais d'organisation de la manifestation "Kultur am Klouschtergaart" qui a eu lieu du 26 juin au 20 juillet 2022 ;

Considérant que la modification demandée par le collège échevinal ne porte pas préjudice à l'équilibre budgétaire ;

Vu le budget de l'exercice 2022 dûment arrêté par la Ministre de l'Intérieur en date du 27 janvier 2022 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'apporter la modification suivante au budget communal :

Exercice	2022
Service	Ordinaire
Chapitre	Dépenses
Article	3/810/615242/99001
Modification	+60.000,00
Crédit budgétaire	0,00
Crédit nouveau	60.000,00



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 18 juillet 2022

Référence

CC.2022-07-18 - 6.02

Point

6.02

Objet

Budget 2022 - Modification budgétaire (Modification H - Alimentation de l'article 3/810/615242/99001)



Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 127 de la loi communale.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

**POUR
EXPEDITION
CONFORME**

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 27 juillet 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,